III.

PROMULGATION DES CADASTRES

DE LA PROVINCE DE QUEBEC,

JUSQU'AU PREMIER JANVIER 1885.

COMTÉ D'ARGENTEUIL (EN PARTIE).

Epoques des renouvelllements.

du 30 sept. 1880 Paroisses St. Jérusalem et St. Andrews, au 30 sept. 1882 du16 juillet 1883 Canton de Chatham. aul6 juillet 1885

COMTÉ D'ARTHABASKA (EN TOUT).

Paroisses Ste. Hélène, St. Paul et partie de St. Norbert et St. Christophe. Cantons de Tingwick, d'Arthabaska, Stanford et partie d'Halifax. Villages Princeville, Arthabaskaville.

du 25 avril 1883 au 25 avril 1885

COMTÉ DE BAGOT (EN TOUT).

Paroisses de Ste. Rosalie, St. Liboire, Ste. Hélène, St. Hugues, St. Simon, St. Dominique, St. Pie, St. Ephrem d'Upton, St. du 31 oct. 1882 Théodore et St. Andre d'Acton, St. Ful- au 31 oct. 1884 Villages St. Ephrem d'Upton et Acton Vale.